



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE LES-PORTES-EN-RE LE 20 DECEMBRE 2018

Approbation à l'unanimité des comptes rendus des conseils municipaux des 21 novembre 2018 et 30 novembre 2018.

### Informations :

- Projet européen SUDOE : ?
- Projet école de surf plage du Lizay : attente d'informations complémentaires.
- Lettre des « Gilets jaunes » au conseil municipal : courrier dont le ou les auteurs ne sont pas identifiés (signature « Les gilets jaunes ») ; pas de réponse officielle ; mise à disposition d'un cahier de doléances à l'accueil de la Mairie.
- Destination Ile de Ré – Utilisation des supports de communication – Projet de mise en place d'une convention sur les modalités d'utilisation du plan : dans la cadre du projet de pistes cyclables mises en place au niveau national du Nord au Sud ; utilisation du plan des pistes cyclables de l'Île de Ré.
- Fibre optique : premières démarches de l'entreprise en charge du déploiement pour repérer les emplacements des futures armoires de connexion.
- PAPI : la procédure pour la digue du Fier se poursuit (début prévisionnel des travaux fin 2020).

### Affaires générales :

- Situation de l'impasse des Sortilèges – Programme de voirie : dans le cadre de la réfection de la rue de Villeneuve, la Mairie adressera aux copropriétaires de cette impasse privée une lettre, en coordination avec la SAUR, pour autoriser le passage de cette entreprise dans le cadre d'intervention sur le réseau de distribution d'eau.
- Syndicat des Eaux de Charente-Maritime – Rapport annuel du Président sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif – Exercice 2017 : pas de commentaire particuliers, ni de remarques particulières.
- Mise à disposition d'une structure modulaire – Avenant n°2 : pour l'association « Les Portes en Fête » ; poursuite de la mise à disposition de la structure modulaire servant de bureau jusqu'à la fin des travaux de la maison médicale et donc la libération de la future Maison des Associations ; 261,36 € / mois. Approbation à l'unanimité.
- CAF – Convention d'objectifs et de financement 2018-2020 – « Accueil de loisir » : pas de remarques particulières. Approbation à l'unanimité.
- Comité Charente-Maritime de Surf – Mise en place de circuits de compétition départementaux : autorisation du Maire pour accès à la plage et installation de structures temporaires. Approbation à l'unanimité.

- Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime – Régularisation foncière de certains ouvrages : report dans l'attente d'informations complémentaires.

### **Finances :**

- ALSH – Formation BAFD – Frais de déplacement : formation d'une employée de l'Accueil de Loisir Sans Hébergement ; 390 € pour la formation plus frais de déplacement. Approbation à l'unanimité.
- Indemnité de conseil et budget allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes : indemnité réglementée et calculée en fonction du volume des finances de la Commune (de l'ordre de 500 € / an). Approbation à l'unanimité.
- Tarifs communaux 2019 : proposition d'une augmentation en rapport avec l'inflation 2018 prévisionnelle (1,9 %) ; demande de révision de certains tarifs n'étant plus cohérents notamment avec ce qui se pratique dans les autres communes de l'île de Ré ; report dans l'attente de discussion en réunion de travail.
- Tarifs 2019 des droits de place - Proposition : augmentation en rapport avec l'inflation 2018 prévisionnelle (1,9 %) ; 2,60 € le mètre linéaire, 0,90 € pour l'accès à l'électricité. Approbation à l'unanimité.
- Tarif 2019 ALSH : report dans l'attente de discussion en réunion de travail.
- Projets 2019 d'équipements à vocation sportive – Fonds de concours de la Communauté de Communes de l'île de Ré : dans la cadre de la préparation du Budget Primitif 2019 de la Communauté de Communes de l'île de Ré ; inscription d'un projet potentiel de 60 k€ TTC pour un terrain de sport au Gros-Jonc. Approbation à l'unanimité.
- Marché communal 2018 - Réclamations : 90 € et 110 € pour des absences non notées par le placier. Approbation à l'unanimité.
- Marché communal 2018 – Annulation de titres de recette : 40 € et 50 € avec retour pour adresse inconnue. Approbation à l'unanimité.
- Lycée de l'Atlantique – Demande de subvention pour un projet pédagogique : report dans l'attente d'un complément d'information sur le nombre d'élèves de la Commune fréquentant cet établissement technique de Royan.
- Skate-park – Avenant n°1 : 1 400 € HT pour mission complémentaire. Approbation à l'unanimité.
- Marché de maîtrise d'œuvre pour le programme pluriannuel de voirie 2017-2019 – Avenant n°1 : passage à un forfait pour le maître d'œuvre pour éviter l'augmentation non-maîtrisée des honoraires. Pas d'incidence financière pour la Commune par rapport au marché initial. Approbation à l'unanimité.
- Marché public pour la passation d'une convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance au profit des agents communaux : la convention en cours (6 ans) arrive à échéance ; une seule réponse à l'appel d'offre par la mutuelle détenant actuellement le marché. Approbation à l'unanimité.
- Maison de santé – Détermination des coûts pour la mise à disposition des locaux à des professionnels de la santé : report.
- Maison de santé – Mise à disposition des locaux à des professionnels de la santé – Etablissement des baux professionnels : report.

### **Personnel :**

- Recrutement d'agents contractuels :
  - o Police Municipale : reconduction des mêmes types de recrutement que pour la saison précédente. Approbation à l'unanimité.
  - o Placier : problème des horaires hebdomadaires variables rendant difficile la rédaction d'une annonce et/ou le recrutement. Report dans l'attente de discussion en réunion de travail.
  - o Surveillance des plages : un officier du SDIS 17 a rappelé au Maire qu'il serait pénalement responsable en cas de noyade puisque les plages des Portes-en-Ré ne sont pas surveillées ; proposition d'un « contrat clé en main » (matériel, bungalow, personnel...) de 60 k€ pour 2 mois auquel il faut rajouter deux emplacements de camping. 7 pour, 1 contre, reste en abstention.
  
- Demande d'affiliation partielle du Syndicat Mixte des Ports de Royan et Bonne Anse auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale : nécessité de l'accord des membres actuels pour l'affiliation de nouveaux membres. Approbation à l'unanimité.

**Questions diverses :**

- Vœux du Maire : le vendredi 11 janvier 2019 à 18 H 00 à la salle des Marais de la Prée.
- Prochain Conseil Municipal : le vendredi 25 janvier 2019.